



# CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU QUÉBEC MÉRIDIONAL

Perceptions de la population  
générale et suggestions  
d'adaptations futures

Résumé

## CONTEXTE

Cette étude, réalisée dans le cadre de l'évaluation nationale *Santé et changements climatiques : Évaluation des vulnérabilités et de la capacité d'adaptation au Canada*<sup>1</sup> qui a été coordonnée par Santé Canada, a été financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, Santé Canada et le consortium Ouranos.

Elle visait à contribuer à la mise en place d'adaptations aux conditions climatiques à venir, comme le prévoit le plan d'action québécois sur les changements climatiques 2006-2012, et à apporter quelques éléments de réponse, notamment à des questions relatives à la perception à l'égard des changements climatiques.

<sup>1</sup> Le rapport de cette évaluation sera publié au cours des prochains mois.

Ces questions sont les suivantes :

- *Perçoit-on sa région de résidence propice au smog ou à divers événements climatiques extrêmes?*
- *Qui croit en la contribution des activités humaines aux changements climatiques?*
- *Qui perçoit les conséquences des vagues de chaleur ou des autres événements climatiques extrêmes sur sa santé?*
- *Pour réduire les effets nuisibles du smog et des événements climatiques extrêmes sur la santé et le bien-être des Québécois, qui serait d'accord avec diverses solutions liées : aux commerces et à l'industrie? à l'aménagement du territoire? aux infrastructures? aux bâtiments? au transport? aux mesures sociales et à la recherche?*

## MÉTHODOLOGIE

Durant cette étude, une firme de sondage a interrogé par téléphone 5 088 Québécois âgés de 18 ans ou plus habitant la partie méridionale de la province (au sud du 49<sup>e</sup> parallèle) au cours du printemps et de l'automne 2005<sup>2</sup>.

## RÉSULTATS

### Perceptions à l'égard du smog et des événements climatiques extrêmes

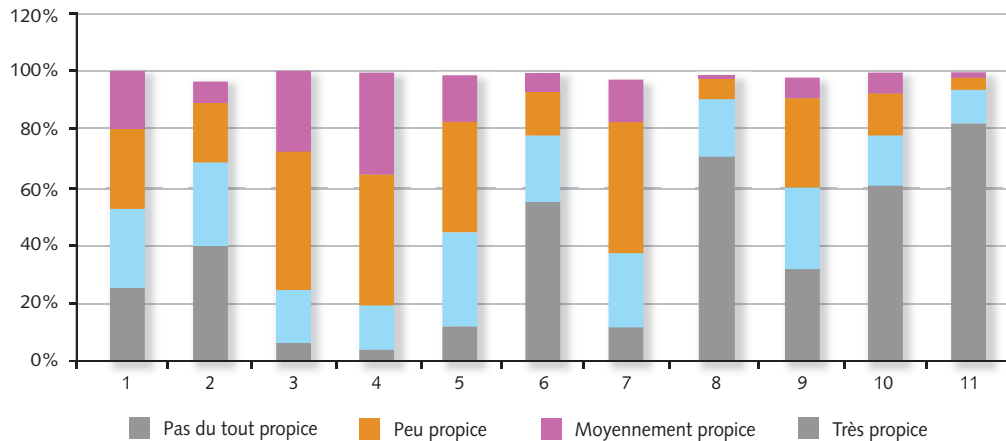
Parmi l'ensemble des répondants :

- un sur deux percevait sa région de résidence comme étant assez ou très propice au smog l'été;
- moins du tiers, au smog l'hiver;
- plus de trois répondants sur quatre jugeaient leur région de résidence assez ou très propice aux vagues de froid;
- trois sur quatre, aux canicules;
- six sur dix, aux orages;
- cinq sur dix, au verglas;
- quatre sur dix, à la sécheresse;
- deux sur dix, aux inondations;
- deux sur dix, aux feux de forêt;
- moins d'un sur dix, aux tornades;
- moins d'un sur dix, aux éboulements, aux glissements de terrain et aux avalanches (figure 1).

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements (méthodologie, références, etc.), vous pouvez consulter la version intégrale du rapport à l'adresse suivante : <http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/618-ChangeClimatMeridionalPercep.pdf>.

FIGURE 1

Pourcentages de répondants percevant (ou non) leur région de résidence propice au smog ou à des événements climatiques extrêmes



Note : smog l'été (1) ou smog l'hiver (2); vagues de chaleur (3) ou vagues de froid (4); verglas (5); inondations (6); orages (7); tornades (8); sécheresse (9); feux de forêt (10); éboulements, glissements de terrain et avalanches (11)

Si certains événements climatiques extrêmes, tels que les vagues de froid, touchaient tout le monde d'une quelconque façon, d'autres dépendaient davantage des caractéristiques régionales comme les vagues de chaleur qui étaient plus souvent rapportées à l'ouest de la province; le verglas, dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de l'Outaouais et les feux de forêt, dans les régions périphériques du Québec méridional.

### Solutions pour contrer les changements climatiques ou s'y adapter

Les répondants ont été invités à évaluer 32 solutions qui concernaient soit l'atténuation des gaz à effet de serre (GES), soit l'adaptation aux changements climatiques.

Au moins trois participants sur quatre étaient tout à fait d'accord avec :

- l'augmentation de la surveillance de la pollution liée aux commerces et à l'industrie (figure 2);
- l'augmentation de la surveillance de la coupe des arbres en forêt (figure 2);
- l'augmentation de l'offre des services de recyclage dans toutes les municipalités (figure 4);
- la réparation et l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable ou aqueducs (figure 4);
- la reconstruction des routes pour qu'elles soient plus résistantes au dégel et à l'érosion (figure 4);
- l'augmentation de l'offre de services à domicile pour les personnes malades ou âgées à faible revenu (figure 7).

De deux à trois répondants sur quatre souhaitaient ardemment que :

- la surveillance de la pollution agricole soit accrue (figure 2);
- la construction de centrales thermiques au gaz ou au mazout, comme celle du Suroît, soit empêchée (figure 2);
- des arbres soient plantés sur les terrains de jeux ou dans les cours d'écoles, dans les centres-villes ou sur les grands stationnements extérieurs (figure 3);
- les terrains vagues publics soient transformés en parcs ou en jardins (figure 3);
- les plages, incluant les berges du fleuve, soient restaurées (figure 3);
- la construction de maisons, de chalets ou de logements dans les zones à risque (ex. : inondations) soit interdite (figure 3);
- les exigences concernant l'isolation des maisons et des logements soient améliorées (figure 5);
- les hôpitaux et les centres d'accueil pour personnes âgées ou malades soient climatisés (figure 5);
- la climatisation des logements où résident des personnes âgées ou malades à faible revenu soit subventionnée (figure 5);
- le service de transport en commun soit amélioré et que le nombre d'abribus soit augmenté (figure 6);
- l'automobile soit moins employée dans les grandes villes (figure 6);
- les automobiles de 7 ans ou plus soient obligatoirement inspectées (figure 6);
- l'achat d'automobiles vertes soit soutenu financièrement (figure 6);
- le nombre de refuges pour les sans-abri soit accru (figure 7);
- les budgets de recherche sur la santé et les événements climatiques soient haussés (figure 7).

Par contre, moins d'un répondant sur deux tenait fermement à :

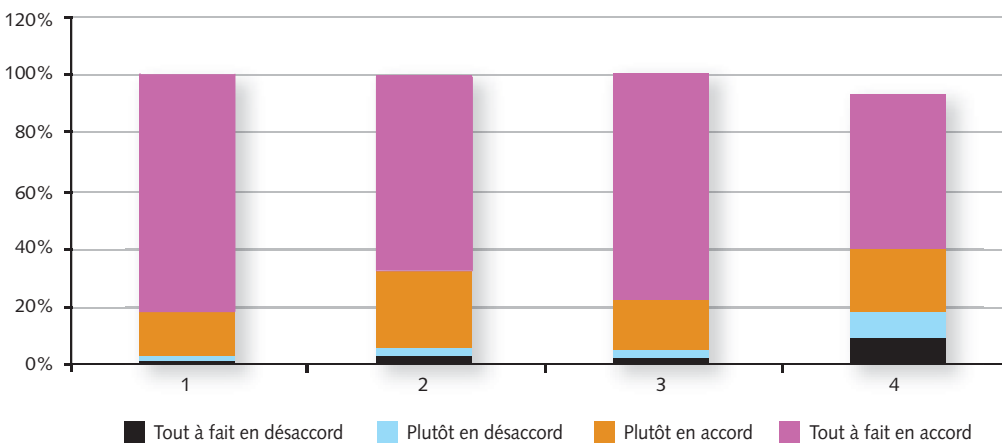
- l'augmentation du nombre de piscines municipales et de parcs dotés de fontaines (figure 4);
- la tarification de l'eau potable selon la quantité utilisée (figure 4);
- l'interdiction de chauffer au bois s'il y a du smog l'hiver (figure 5);
- la climatisation des autobus (figure 6);
- la climatisation des automobiles neuves de façon standard (figure 6);
- le financement (par subvention) de la climatisation des garderies pour enfants (figure 5);
- la hausse de la taxe d'achat d'une automobile (figure 6).

En moyenne, les répondants tranchaient en faveur de 19 des 32 solutions. Diverses particularités différençaient les répondants proactifs des autres répondants (tableau 1). Globalement, il semble que :

- les solutions pour contrer les changements climatiques ou s'y adapter, qui sont liées aux commerces et à l'industrie ainsi qu'à l'aménagement du territoire et aux infrastructures, touchent davantage les gens vivant à l'ouest de la province, ou encore ceux qui perçoivent leur région de résidence très propice au smog ou aux événements climatiques extrêmes;
- les solutions liées au transport, aux bâtiments, aux mesures sociales et à la recherche concernent surtout des groupes de personnes considérées comme des plus vulnérables lors d'événements climatiques extrêmes (ex. : non-travailleurs, défavorisés économiquement, malades chroniques);
- l'adhésion à plusieurs de ces 32 solutions soit intimement associée à la forte croyance en la contribution des activités humaines aux changements climatiques et à la perception d'une plus grande influence des événements climatiques extrêmes sur la santé.

FIGURE 2

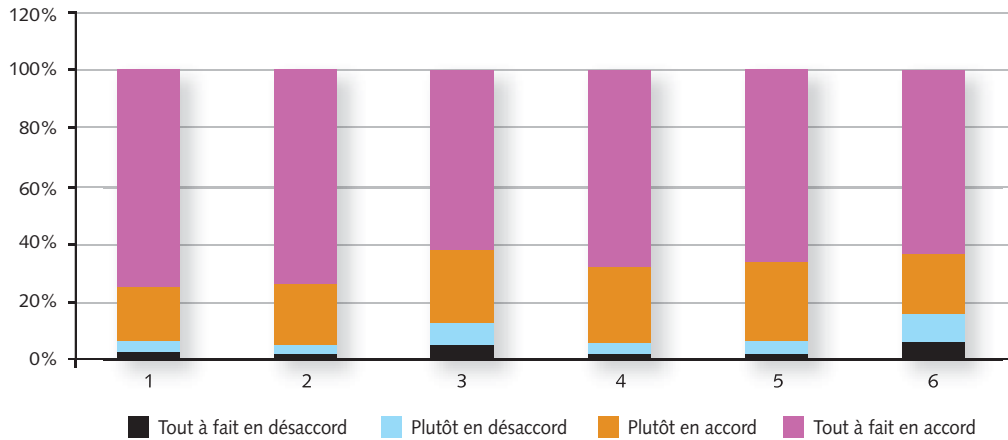
### Pourcentages de répondants selon les solutions liées aux commerces et à l'industrie



Note : surveillance accrue de la pollution des commerces et des industries (1); surveillance accrue de la pollution agricole (2), surveillance accrue de la coupe des arbres en forêt (3); interdiction de construire des centrales thermiques au gaz ou au mazout (4)

FIGURE 3

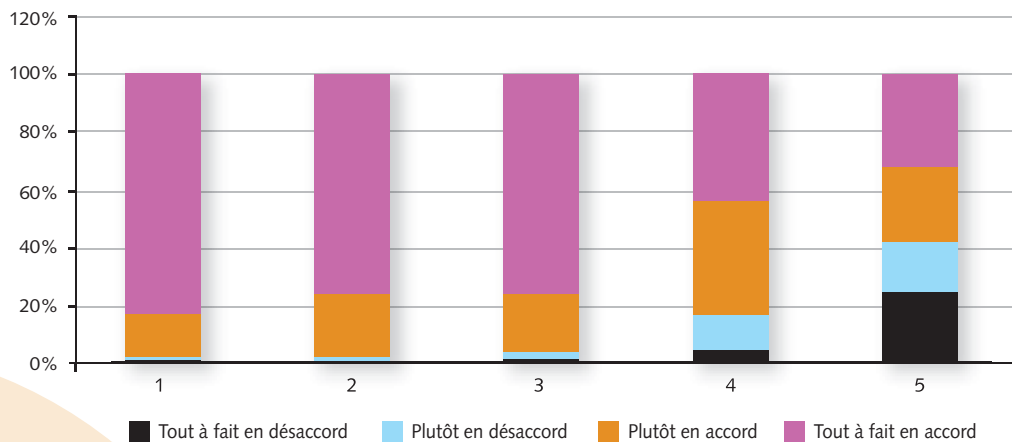
## Pourcentages de répondants selon les solutions ayant trait à l'aménagement du territoire



Note : plantation d'arbres sur les terrains de jeux/dans les cours d'écoles (1), plantation d'arbres dans les centres-villes (2); plantation d'arbres sur les grands stationnements extérieurs (3); transformation des terrains vagues publics en parcs ou en jardins (4); restauration des plages (5) et proscription de la construction dans les zones à risque (6)

FIGURE 4

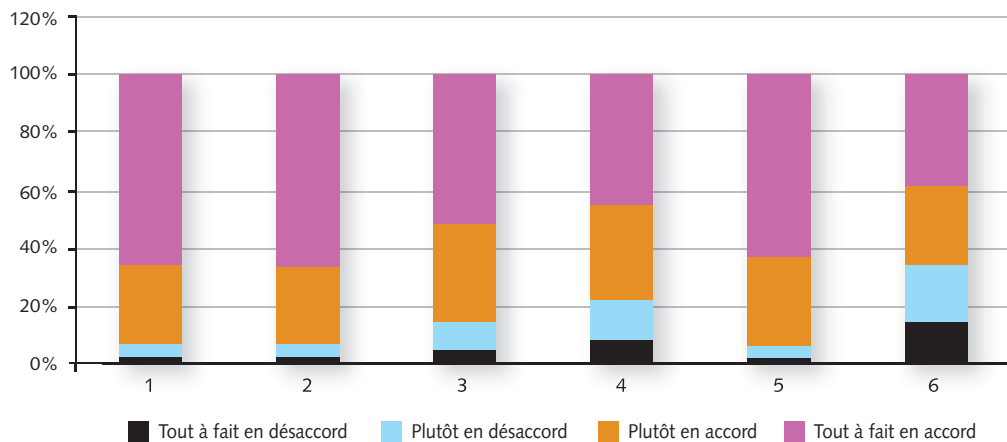
## Pourcentages de répondants selon les solutions rattachées aux infrastructures



Note : plus de recyclage dans toutes les municipalités (1); réparation/amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable (2); reconstruction de routes plus résistantes au dégel et à l'érosion (3); augmentation du nombre de piscines municipales et de parcs pourvus de fontaines (4) et tarification de l'eau potable selon la quantité d'eau utilisée (5)

FIGURE 5

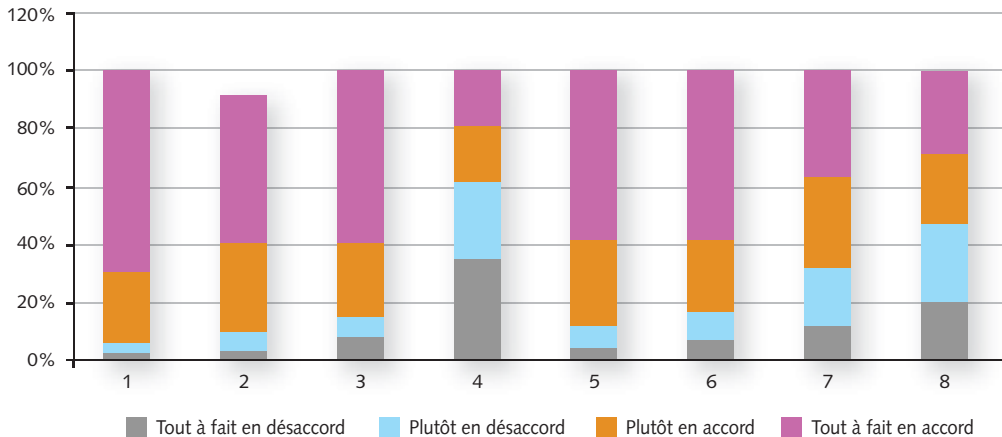
## Pourcentages de répondants selon les solutions relatives aux bâtiments



Note : climatisation des hôpitaux (1); climatisation des centres d'accueil pour les aînés/malades (2); subvention de la climatisation des logements où résident des aînés/malades à faible revenu (3); climatisation des garderies pour enfants (4); amélioration des exigences de l'isolation résidentielle (5) et restriction du chauffage résidentiel au bois s'il y a du smog (6)

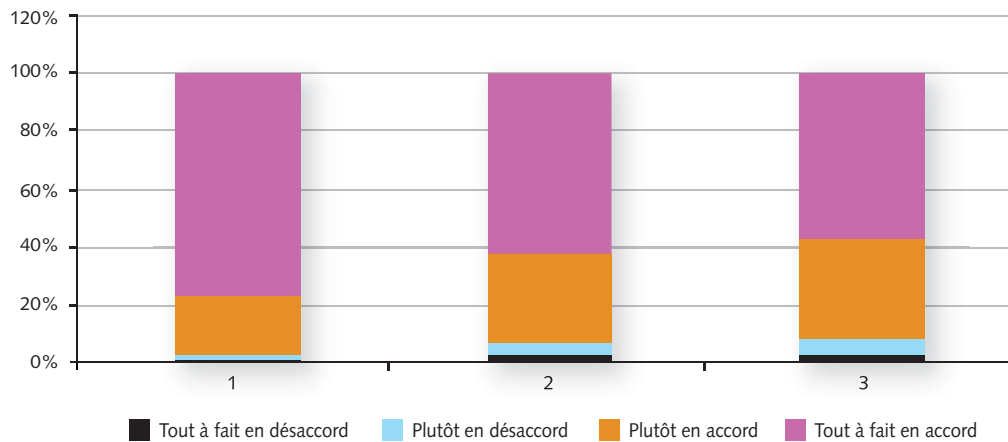
FIGURE 6

## Pourcentages de répondants selon des solutions relatives au transport



Note : augmentation du service de transport en commun (1); augmentation du nombre d'abribus (2); soutien financier à l'achat d'automobiles « vertes » (3); hausse de la taxe à l'achat d'une automobile (4); diminution de l'utilisation de l'automobile dans les grandes villes (5); inspection obligatoire des vieilles automobiles (6); climatisation des autobus (7) et climatisation des automobiles neuves de façon standard (8)

FIGURE 7

**Pourcentages de répondants selon les solutions visant les mesures sociales et la recherche**

Note : davantage de services à domicile pour les malades/aînés à faible revenu (1); augmentation du nombre de refuges pour sans-abri (2), hausse des budgets de recherche sur la santé et les événements climatiques (3)

**Climatisation des hôpitaux et des milieux de vie**

Les répondants ont énuméré différents désavantages liés à climatisation des hôpitaux et des milieux de vie (figure 5), et parmi les plus fréquents qui ont été mentionnés se trouvent :

- l'inconfort (ex. : grand contraste chaud-froid) et l'utilité variable de la climatisation (ex. : pas utile pour les enfants, car ils jouent dehors);
- les coûts qu'elle engendre (ex. : subvention : risque d'abus), le gaspillage d'énergie découlant de son utilisation, son lien avec la pollution de l'air et ses effets sur la santé (ex. : douleurs articulaires).



**TABLEAU 1**  
**Principales caractéristiques des répondants qui adhèrent tout à fait à plus de la moitié des solutions proposées pour contrer les changements climatiques ou s'y adapter**

Caractéristiques	Solutions						
	commerces et industrie (n = 4)	aménagement du territoire (n = 6)	infrastructures (n = 5)	bâtiments (n = 6)	transport (n = 8)	mesures sociales/ recherche (n = 3)	≥ 20 solutions (n = 32)
Résidents de l'ouest de la province	•		•				•
Région de résidence perçue comme étant très propice aux événements climatiques extrêmes ou au smog	•	•			•		•
Sexe féminin						•	
65 ans ou plus						•	
Parents (mineurs/majeurs)			•				
Personnes vivant seules						•	
Défavorisés ou peu favorisés économiquement				•	•	•	
Non-travailleurs				•		•	
Première langue apprise à la maison : ni le français ni l'anglais				•	•	•	•
Résidents d'un immeuble résidentiel				•	•	•	•
Touchés par au moins un problème de santé chronique						•	
État de santé perçu comme étant mauvais						•	
Forte influence perçue des événements climatiques extrêmes sur la santé		•	•		•	•	
Non-utilisateurs/utilisateurs très occasionnels d'une automobile					•	•	•
Forte croyance en la contribution des activités humaines aux changements climatiques	•	•	•		•	•	•

### **Contribution des causes anthropiques**

Un répondant sur deux (50,6 %) croyait fortement qu'actuellement les changements climatiques résultaient davantage des causes anthropiques que des causes naturelles (modérément : 29,6 %; faiblement : 11,4 %; pas du tout : 7,6 %). Il s'agissait surtout :

- de gens âgés de moins de 65 ans;
- de personnes sans enfant ou parents d'au moins un enfant mineur;
- de personnes non retraitées;
- de gens qualifiant leur région de résidence de très propice au smog ou à divers événements climatiques extrêmes;
- de répondants jugeant que leur santé était très touchée par ces événements météorologiques;
- de personnes avalisant tout à fait plusieurs des solutions proposées pour contrer les changements climatiques ou s'y adapter.

### **Perception de l'influence des événements climatiques sur la santé**

Certains répondants (7,8 %) ont rapporté que les vagues de chaleur ou les autres événements climatiques extrêmes altéraient considérablement leur état de santé (modérément : 16,5 %; peu : 18,0 %; pas du tout : 57,5 %), tout spécialement :

- des personnes touchées par au moins un problème de santé chronique;
- des femmes;
- des gens vivant dans un immeuble résidentiel;
- des personnes convaincues de la contribution des causes anthropiques aux changements climatiques;
- des répondants persuadés de la nécessité de mettre en œuvre au moins 20 des 32 solutions pour contrer ces changements ou s'y adapter.

## **ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION ET SUGGESTIONS D'ADAPTATIONS FUTURES**

### **Événements climatiques extrêmes et smog**

Généralement, les perceptions relatives à la survenue d'événements climatiques extrêmes et à la présence de smog dans la région de résidence correspondaient à la réalité.

Il est par contre curieux que les inondations n'aient pas été mentionnées plus souvent. Pourtant, elles touchent plus de 80 % des municipalités riveraines l'été, et, selon divers experts, elles seraient l'une des trois principales vulnérabilités environnementales déjà présentes au Québec méridional.

De même, il est étonnant de constater que la présence de smog ait été si peu rapportée au sud de Montréal (particulièrement en Montérégie) alors que les émissions atmosphériques générées par le transport et les industries y sont plus élevées.

Une meilleure compréhension des processus influençant la perception de la survenue d'événements climatiques extrêmes et de la présence de smog serait donc souhaitable.

## Solutions pour contrer les changements climatiques et s'y adapter

### **Commerces et industries<sup>3</sup>**

Le large consensus des répondants à propos des solutions visant les commerces et l'industrie était attendu; d'autres études avaient en effet souligné que la qualité de l'air, la qualité de l'eau ainsi que les secteurs agricole et forestier étaient considérés, par une majorité de Canadiens, comme des plus préoccupants dans un contexte de changements climatiques.

La mise en œuvre du plan d'action 2006-2012 du gouvernement provincial devrait permettre de répondre positivement aux attentes de la population québécoise (ex. : consolidation des réseaux de surveillance du climat).

En santé publique, le suivi systématique d'indicateurs environnementaux (ex. : émissions atmosphériques des principaux polluants) et de leurs effets sur la santé est également un pas dans la bonne direction.

À l'instar de ces mesures de surveillance sanitaire et des obligations d'en faire rapport édictées par la Loi sur la santé publique, une sensible amélioration du monitoring de l'état de l'environnement et de ses facteurs déterminants serait utile (ex. : portrait de l'évolution de l'état de l'environnement sur une base quinquennale et bilans de situation thématiques mis à jour annuellement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs). De plus, il serait avantageux de cartographier les données de surveillance (ex. : données sanitaires, environnementales) et de rendre accessibles ces cartes par l'intermédiaire d'Internet.

### **Aménagement du territoire<sup>4</sup>**

La gestion de l'aménagement en plaine inondable a été resserrée en 2005 par des modifications à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et par l'obligation d'intégrer les cartes de risque qui en découlent dans les schémas d'aménagement des MRC, en vertu des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

L'application de ces mesures contribuera possiblement à mieux délimiter les vulnérabilités territoriales et à les réduire, tout comme le développement de la géomatique à l'échelle municipale et l'application de certains résultats de recherche dans le domaine des changements climatiques (ex. : en matière de drainage urbain au Québec).

L'attention particulière portée à la végétalisation en milieu urbain et les diverses actions entreprises dans ce secteur d'activités au cours des dernières années (ex. : inventaires de biens arborés en milieu municipal et certaines réglementations) aideront vraisemblablement à assurer une meilleure gestion des ressources forestières urbaines. Cela favorisera éventuellement l'adaptation aux îlots thermiques urbains de même que l'atténuation de la pollution sonore. Ce dernier élément constituerait un net avantage pour les répondants habitant un appartement mal isolé contre le bruit.

Enfin, la préservation, la restauration ou la transformation des sites naturels (ex. : plage) ou aménagés (ex. : parc) apparaissent cruciales pour la qualité de vie, particulièrement pour celle des personnes résidant en appartement, lesquelles, selon une étude québécoise, se rafraîchiraient beaucoup plus souvent, lors d'une période de chaleur accablante, dans des endroits publics que les occupants d'une maison.

3 Quatre solutions liées aux commerces et à l'industrie sont proposées : surveillance accrue de la pollution des commerces et des industries (1), surveillance de la coupe des arbres en forêt (2), surveillance de la pollution agricole (3) et interdiction de construire des centrales thermiques au gaz ou au mazout (4).

4 Six solutions liées à l'aménagement du territoire sont suggérées : plantation d'arbres sur les terrains de jeux/dans les cours d'écoles (1), plantation d'arbres dans les centres-villes (2), transformation des terrains vagues publics en parcs ou en jardins (3), restauration des plages (4), proscription de la construction dans les zones à risque (5), plantation d'arbres sur les grands stationnements extérieurs (6).

### **Infrastructures<sup>5</sup>**

Une gestion des matières résiduelles, mise en place d'ici 2008, plus respectueuse de l'environnement devrait satisfaire les attentes de la population en matière de recyclage.

Profiter du présent cycle d'investissements majeurs réalisés en raison de l'âge avancé de plusieurs infrastructures publiques (ex. : viaducs, routes, systèmes d'approvisionnement en eau potable) serait une belle occasion d'appliquer des normes et des pratiques prenant en compte les conséquences potentielles des changements climatiques.

En revanche, l'augmentation du nombre de piscines municipales et de parcs pourvus de fontaines et la tarification de l'eau potable selon la quantité utilisée sont loin de faire l'objet d'un consensus.

### **Bâtiments<sup>6</sup>**

Bonifier les données québécoises relatives à la climatisation dans les établissements de soins et de services de santé (incluant les conditions d'aération et de ventilation) s'avérerait un atout pour la protection de la santé et la sécurité civile.

L'implantation d'initiatives (ex. : climatisation) dans les milieux de vie regroupant des personnes défavorisées économiquement et dont la santé peut être gravement altérée par la chaleur serait souhaitable.

Les allophones étaient plus franchement en faveur de la climatisation. Des raisons liées au logement ou d'ordre socioéconomique pourraient expliquer cet état de choses. Étudier les stratégies d'adaptation à la chaleur dans diverses communautés culturelles enrichirait les connaissances dans le domaine de la santé et du climat et optimiserait le soutien auprès de ces communautés.

Le programme de financement de projets qui visent l'efficacité énergétique, annoncé dans le récent plan d'action gouvernemental sur les changements climatiques, devrait permettre d'améliorer l'isolation de certains logements et faciliter l'adaptation aux vagues de températures extrêmes. Il est toutefois à souhaiter qu'une attention particulière allant au-delà de l'encouragement soit portée, dès le départ, aux personnes résidant dans des logements qui exigent déjà des réparations majeures.

La prévalence du chauffage résidentiel au bois serait actuellement de 20 %, et le nombre de logements où on y a recours aurait augmenté d'environ 60 % de 1987 à 2000. Ces statistiques sont d'autant plus préoccupantes que près des deux tiers des répondants ne reconnaissent pas la nécessité d'empêcher l'utilisation de ce type de chauffage en présence de smog hivernal. La surveillance plus étroite de l'évolution à la hausse du chauffage résidentiel au bois et de ses conséquences sur la santé humaine de même que l'établissement des déterminants de l'adoption de ce type de chauffage seraient indiqués dans une perspective de sensibilisation de la population.

<sup>5</sup> Cinq solutions liées aux infrastructures sont présentées : augmentation de l'offre de services de recyclage dans toutes les municipalités (1), réparation/amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable (2), reconstruction de routes plus résistantes au dégel et à l'érosion (3), augmentation du nombre de piscines municipales et de parcs dotés de fontaines (4), tarification de l'eau potable selon la quantité d'eau utilisée (5).

<sup>6</sup> Six solutions liées aux bâtiments : climatisation des centres d'accueil pour aînés/malades (1), climatisation des hôpitaux (2), amélioration des exigences sur l'isolation résidentielle (3), subvention de la climatisation du logement des aînés/malades à faible revenu (4), subvention de la climatisation des garderies pour enfants (5), restriction du chauffage résidentiel au bois s'il y a du smog (6).

### **Transport<sup>7</sup>**

La majorité des participants optait franchement pour la mise en œuvre de mesures d'économie de carburant relatives, entre autres, à l'utilisation de moyens de transport écoénergétiques, à l'acquisition d'automobiles à faible consommation d'essence ou à l'adoption de bonnes pratiques (comme l'inspection obligatoire). Cela devrait faciliter l'instauration d'actions gouvernementales visant à réduire ou à éviter l'émission de quantités substantielles de gaz à effet de serre (37,4 % des émissions québécoises étaient attribuables au transport en 2003), tout en contribuant à de multiples autres effets positifs, notamment dans le secteur de la santé.

Il est possible que les personnes utilisant de façon quotidienne une automobile appuient moins fréquemment les solutions liées au transport que les non utilisateurs ou les utilisateurs très occasionnels. La sensibilisation de la population à propos des solutions liées à la problématique des changements climatiques s'avérera donc une étape cruciale. Pour soutenir cette démarche, il serait indiqué : d'établir les déterminants influençant le choix du type de transport utilisé; d'estimer le niveau de pollution atmosphérique ainsi générée; d'évaluer la connaissance de la population au regard du lien existant entre ce niveau de pollution et le type de transport adopté.

Par ailleurs, il serait souhaitable de suivre l'évolution des statistiques relatives à la climatisation des véhicules moteurs puisque, selon certains chercheurs, il est possible que les gens se déplacent de plus en plus à mesure que la saison froide raccourcira et qu'ils auront davantage recours à la climatisation en raison du réchauffement de la température.

Pour terminer, seul le tiers des répondants souhaitait que les autobus soient climatisés. Expliquer cet état de choses serait utile dans une approche de marketing visant l'utilisation accrue du transport en commun.

### **Mesures sociales et recherche<sup>8</sup>**

Il serait souhaitable d'intégrer la réalisation d'interventions terrain concrètes aux plans d'action des diverses instances décisionnelles, notamment dans certains quartiers urbains. Car le choix de se reloger n'existe tout simplement pas pour plusieurs sous-groupes de personnes plus susceptibles de se heurter à des conditions sociales et économiques défavorables à l'adaptation aux vagues de chaleur ou aux autres événements climatiques extrêmes (ex. : aînés, non-travailleurs, défavorisés économiquement).

### **De la collectivité à l'individu**

Actuellement, les processus cognitifs sous-jacents à l'adoption de comportements préventifs dans un contexte environnemental aux multiples facettes (de la sécheresse aux inondations), dimensions (du local à l'international) et vulnérabilités (des individus aux collectivités, en passant par les institutions) sont peu connus. De même, il est difficile de distinguer les personnes souhaitant conserver le statu quo de celles qui refusent réellement de payer. Répondre à ces questions permettrait l'approfondissement des connaissances dans le domaine du climat.

Puisque les médias renforcent les représentations individuelles et qu'ils contribuent à leur amplification, il serait donc des plus urgent que toute personne jouant un rôle clé dans ce dossier recentre le débat portant sur les changements climatiques, à la fois sur les conséquences de ces changements (incluant les coûts directs et indirects qui y sont déjà associés) et sur les actions concrètes qu'il est possible d'entreprendre dès maintenant pour atténuer les gaz à effet de serre; de tels efforts d'éducation et de communication pourraient engendrer rapidement des résultats.

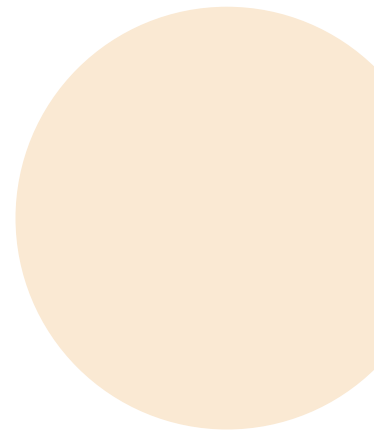
7 Huit solutions liées au transport sont mentionnées : augmentation de l'offre de services de transport en commun (1), soutien financier à l'achat d'automobiles « vertes » (2), diminution de l'utilisation de l'automobile dans les grandes villes (3), augmentation du nombre d'abribus (4), inspection obligatoire des vieilles automobiles (5), climatisation des autobus (6), climatisation des automobiles neuves de façon standard (7) et hausse de la taxe à l'achat d'une automobile (8).

8 Trois solutions liées aux mesures sociales et à la recherche sont proposées : davantage de services à domicile pour les malades/aînés à faible revenu (1), augmentation du nombre de refuges pour sans-abri (2), hausse des budgets de recherche sur la santé et les événements climatiques (3).

## CONCLUSION

En 1995, les changements climatiques étaient généralement associés à des causes naturelles alors qu'en 2001, ils étaient en grande partie attribués aux activités humaines, mais essentiellement par quelques sous-groupes de la population tels que les chercheurs et les écologistes. Toutefois, en 2005, plusieurs Canadiens étaient déjà témoins des changements climatiques en raison de l'apparition de divers événements météorologiques, et la plupart pensaient que ces changements auraient des effets négatifs sur l'ensemble du pays. Enfin, dans cette étude, un répondant sur deux croyait fortement en la contribution des causes anthropiques aux changements climatiques (moins d'un sur dix n'y croyait pas du tout), un sur quatre ressentait déjà les effets de ces changements sur sa santé de façon majeure ou modérée, et au moins un répondant sur deux adhérait tout à fait à la mise en œuvre de plus de la moitié des solutions visant des secteurs d'activités fort diversifiés.

En d'autres mots, les changements climatiques s'arriment de plus en plus à l'expérience quotidienne vécue par monsieur et madame tout le monde. Bien sûr, il demeure quelques incertitudes, néanmoins les chercheurs du domaine du climat sont tout de même convaincus de la justesse de leurs conclusions (probabilité supérieure à 90 %), ce qui est nettement plus élevé que le niveau de certitude dont nous nous accommodons pour effectuer la plupart de nos choix de tous les jours; qu'il s'agisse de choix de carrière, d'achats majeurs, de mariage, etc. Qui plus est, ces incertitudes impliquent aussi que la situation pourrait être bien plus grave ou plus urgente que nous le pensons, et elles devraient être un motif supplémentaire conduisant à l'action plutôt qu'à l'inaction.



#### AUTEURS

Diane Bélanger et Pierre Gosselin

#### MISE EN PAGES ET RÉVISION

Katia Raby

Ce résumé ainsi que le rapport intégral sont disponibles en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal - 2e trimestre 2008  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISBN : 978-2-550-52641-4 (version imprimée)  
ISBN : 978-2-550-52642-1 (PDF)  
© Gouvernement du Québec (2008)